



COMMISSION DEPARTEMENTALE FOOT ENTREPRISE

PV 136 FE/26

Réunion du 11/04/2018

Présents : FREREJACQUES A- ARMENOULT S – PAGANT JM – BAILLY P

COURRIERS

- ✓ E- mail de Juristes : Pris note
- ✓ E- mail de Chartreuse : Voir sportive
- ✓ E- mail de Ceat : Voir sportive
- ✓ E- mail de Ville de Dijon : Pris note

SPORTIVE

**LE TIRAGE DES ½ FINALES CHALLENGE C MEUNIER
ET DE LA COUPE DU DISTRICT FOOT-ENTREPRISE AURA LIEU LE
JEUDI 03 MAI à 18H30
à SPORT COMM
2 RUE DE L'ESCAUT à ST APPOLINAIRE.**

La commission n'acceptera plus de report de match jusqu'à la fin de saison

CHANGEMENT DATES ET HORAIRES

La commission, en possession de l'accord écrit des deux clubs, autorise les modifications ci-dessous :

- ✓ 19800051 Chartreuse – Ceat du 3 mars 2018 se jouera le 12/05 à 14h30
- ✓ 19800062 ASPTT – Actemium se jouera le 12/05/2018 à 14h30

AG FOOT ENTREPRISE

L'Assemblée générale des clubs de Foot-Entreprise de la saison 2017/2018 aura lieu le mercredi 13 juin 2018 à 18h30

La commission recherche un club pour accueillir cette assemblée. Merci de vos propositions.

FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE

Lorsque que vous rencontrerez un problème technique qui vous empêchera d'établir la F.M.I, vous devrez établir le rapport de « constat d'échec FMI » qui sera signé par les clubs et l'arbitre.

Ce dernier devra être joint avec la feuille de match papier pour le Lundi 8h00.

En cas de non-respect ou de défaillance du club recevant, une amende forfaitaire de 36€ sera appliquée.

Match 20358944 CCO CEAT – FC des Bo' du 08/04/2018

Retard de transmission de la FMI

Amende 10€ au club de CEAT en cas de récidive

*Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel départementale.
Dans les conditions de forme et délai prévu à l'article 1.7 de l'annuaire District.*

Prochaine Réunion de la Commission sur convocation.

**Le Président : JP NAUDET
Le Secrétaire de Séance : A FREREJACQUES**